



Lycée Professionnel
Léonard de Vinci
Chemin de Saltgourde
24000 PERIGUEUX



☎ 05 53 02 43 00

💻 05 53 54 10 00

ce.0240984p@ac-bordeaux.fr

PROJET D'ETABLISSEMENT

2011/2015

Lycée professionnel Léonard de Vinci – Chemin de Saltgourde – 24000 PERIGUEUX

☎ 05 53 02 43 00 - 💻 05 53 54 10 00 - ✉ ce.0240984p@ac-bordeaux.fr

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	Page 2
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Caractéristiques de la zone de recrutement	Page 3
Population scolaire	Page 3
Effectifs	Page 6
ANALYSE DE SITUATION	
Population accueillie	Page 8
Résultats	Page 10
FORCES ET FAIBLESSES DE L'ETABLISSEMENT	
Locaux	Page 10
Organisation matérielle	Page 11
Comportement des élèves	Page 11
Organisation éducative	Page 12
Pratiques pédagogiques	Page 12
Climat relationnel interne	Page 12
Relation collègue / familles	Page 13
Relations avec l'environnement	Page 13
Indicateurs divers	Page 13
PROJET ACADEMIQUE	Page 14
AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT	
Axe réussite	Page 16
Axe équité	Page 23
Axe solidarité	Page 28
ELEMENTS D'EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT	
Effets attendus	
Pour les élèves	Page 31
Pour la vie scolaire	Page 32
Pour les enseignants	Page 32
Pour les familles	Page 32

PREAMBULE

Ce projet d'établissement définit sous forme d'objectifs et de programmes d'action les modalités propres au lycée professionnel Léonard de Vinci de mise en œuvre des programmes nationaux et des orientations nationales et académiques.

Prenant en compte la réalité du « terrain », il traduit en stratégies éducatives la mission du service public d'éducation et ses diverses orientations :

- instruire les élèves qui nous sont confiés;
- contribuer à leur éducation;
- concourir au développement de leurs aptitudes et capacités;
- les aider à développer leur esprit critique, à construire leur autonomie et à élaborer un projet personnel en vue de leur insertion sociale et professionnelle;
- leur transmettre les valeurs de la République, leur faire intégrer le sens et la portée de ces valeurs qui sont à la base de nos institutions et, ainsi, les préparer au plein exercice de la citoyenneté.

Ce projet d'établissement a été élaboré à partir de la prise en compte de divers indicateurs liés au contexte local notamment :

- le mal être croissant des publics accueillis, mal être social, culturel mais aussi affectif important;
- l'augmentation conséquente du nombre d'élèves entrant en 2nde professionnelle avec d'importantes difficultés vis à vis de la scolarité (lacunes dans les acquis, faible investissement voire désintérêt pour les études, inscription dans une situation d'échec inéluctable, mauvaise image de soi,...);
- les conséquences scolaires de facteurs sociaux qui sont tels que les élèves sont scolairement pénalisés, tout simplement parce que les conditions d'apprentissage sont moins favorables dans cet établissement;
- la nécessité de soutenir une politique d'aide aux élèves les plus en difficulté à différents niveaux;

Le suivi des indicateurs, dans le cadre des axes retenus et par rapport aux objectifs définis permettra d'évaluer ce projet : constats des progrès accomplis et réajustement, si nécessaire, des objectifs et stratégies mis en œuvre.

Conçu et rédigé pour les trois années à venir, ce projet indique les axes d'actions privilégiés et pour chacun d'eux, les objectifs généraux et opérationnels ainsi que les moyens mis en œuvre.

Il constitue donc, pour l'ensemble des équipes, des références pour l'action mais aussi un moyen d'assurer la cohérence entre elles.

Textes de référence :

Décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux établissements publics locaux d'enseignement.

Loi d'orientation sur l'éducation de 1989 et loi d'orientation pour l'avenir de l'école de mai 2005.

1. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1. Caractéristiques de la zone de recrutement

Le lycée professionnel Léonard de Vinci, à dominante industrielle, est situé à Périgueux, au cœur du quartier le Gour de l'Arche. L'établissement, construit en 1976, a longtemps subi cette implantation en quartier qualifié de « sensible ».

Le Gour de l'Arche est aujourd'hui en phase de réhabilitation complète (destruction de tours HLM, implantation de résidences de taille moyenne). Les actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) visent à compenser les inégalités sociales et culturelles du secteur. Malgré cela, l'image d'un quartier difficile où prospère la délinquance persiste dans l'esprit de la plupart des périgourdins, y compris au sein du quartier même.

Trop souvent assimilé à son environnement, le lycée offre pourtant à ses élèves un cadre agréable dont l'espace restreint et limité préserve des possibilités d'extension.

1.2. Population scolaire

La double évolution de la carte des formations (2003 et 2009) a modifié les caractéristiques de l'établissement tant au niveau des élèves accueillis que des formations proposées. La montée en puissance des baccalauréats professionnels en 3 ans pèse et pèsera, dans les années à venir, sur le fonctionnement et la gestion du lycée.

Si l'image du quartier influe sur celle du lycée, le recrutement de ce dernier est pourtant très peu local. Il est plutôt départemental voire régional.

2/3 de garçons pour 1/3 de filles, la répartition des élèves du lycée est en liaison avec la carte des formations.

60 % des internes sont des garçons pour 40 % de filles.

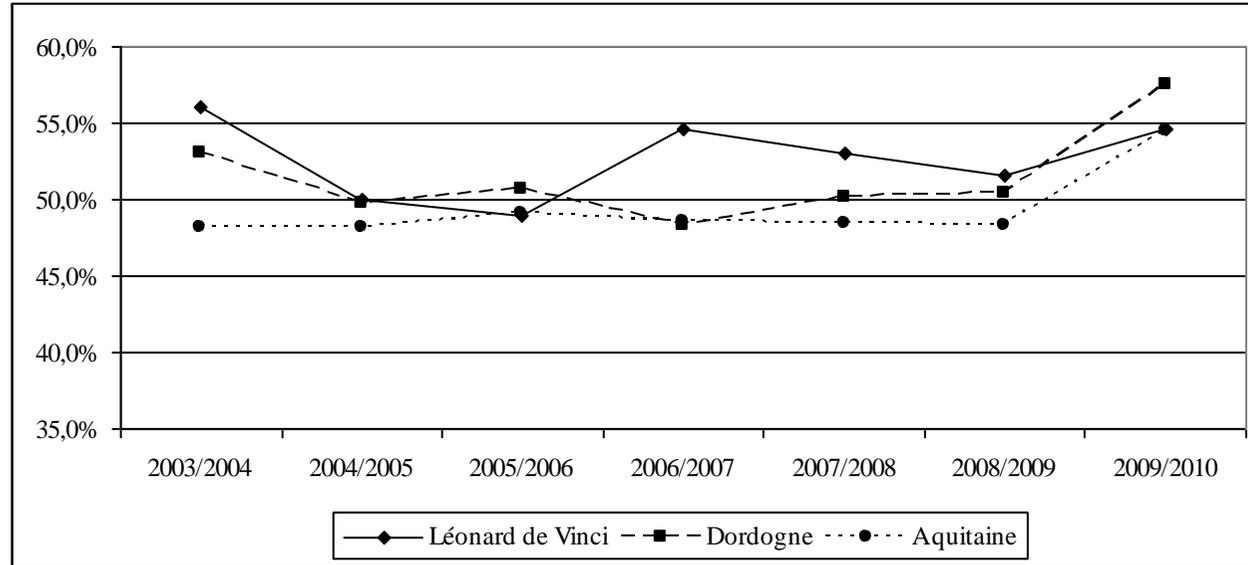
L'internat héberge aussi une trentaine d'élèves des sections sportives du collège voisin.

Par la mise en place des Bac Pro 3 ans, le lycée accueille des élèves plus jeunes avec un projet professionnel moins affirmé que pour les générations précédentes. Cela se traduit par des situations qui n'étaient plus connues depuis longtemps :

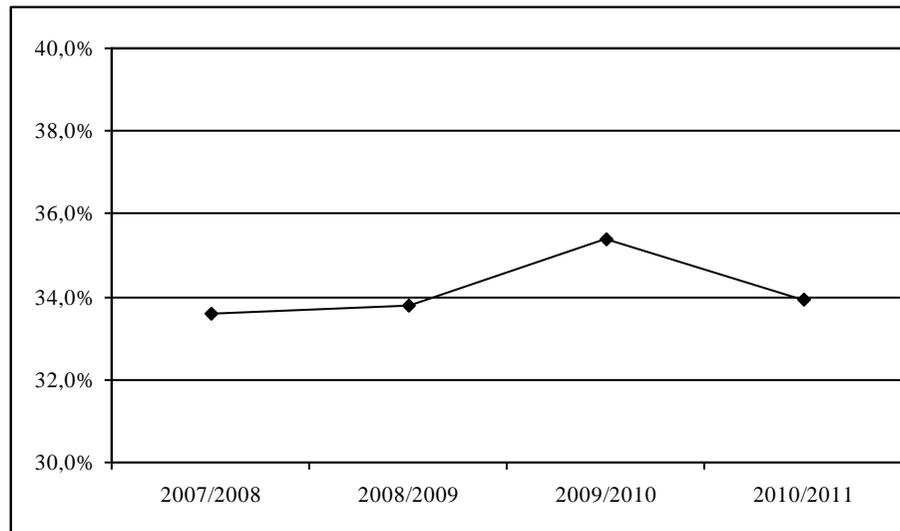
- manque de motivation pour la partie technique de la formation;
- profil « scolaire » et peu autonome des élèves;
- difficultés à rechercher des entreprises pour les périodes de formation en milieu professionnel;
- rupture de conventions durant ces périodes;
- absentéisme et décrochage scolaire.

Taux d'élèves issus des catégories socioprofessionnelles défavorisées

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Léonard de Vinci	56,1%	50,0%	49,0%	54,6%	53,0%	51,6%	54,6%
Dordogne	53,0%	49,8%	50,6%	48,3%	50,1%	50,4%	57,5%
Aquitaine	48,2%	48,1%	49,1%	48,5%	48,4%	48,3%	54,5%

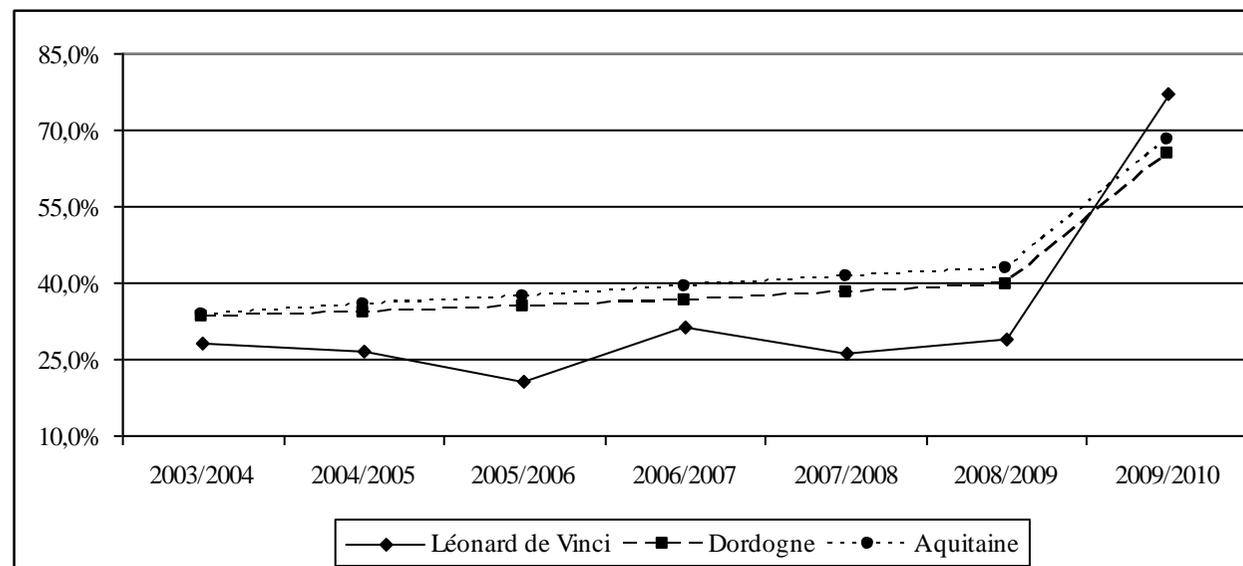


Taux d'élèves boursiers



Taux d'élèves entrants en âge normal

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Léonard de Vinci	28,1%	26,5%	20,6%	31,3%	26,0%	28,9%	77,3%
Dordogne	33,4%	34,1%	35,3%	36,3%	37,9%	39,7%	65,2%
Aquitaine	33,6%	35,6%	37,1%	39,4%	41,0%	42,8%	67,9%



Concernant les catégories socioprofessionnelles des familles et les retards à l'entrée au lycée, l'établissement apparaît en retrait par rapport au département et à l'académie dans le même type d'établissement; les poursuites d'études ont tendance à être moindre quand ces deux éléments sont réunis. L'évolution des caractéristiques de la population élève doit être prise en compte dans toutes ses dimensions sociale et scolaire.

1.3. Effectifs

	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
3^{ème} ODP 6H	24	23	25	24
1CAP agent polyvalent de restauration			12	12
TCAP agent polyvalent de restauration				10
1CAP préparation réalisation d'ouvrages électriques			12	12
TCAP préparation réalisation d'ouvrages électriques				12
2^{nde} BEP métiers de l'électrotechnique	47	44		
T^{ale} BEP métiers de l'électrotechnique	47	41	45	
2^{nde} Pro électrotechnique énergie équipement communicants			31	34
1^{ère} Pro électrotechnique énergie équipement communicants	26	24	23	57
T^{ale} Pro électrotechnique énergie équipement communicants	25	25	22	22
2^{nde} Pro étude et définition de produits industriels	12	13	12	11
1^{ère} Pro étude et définition de produits industriels	14	14	15	13
T^{ale} Pro étude et définition de produits industriels	11	16	14	13
2^{nde} BEP Bioservices	22	24		
T^{ale} BEP Bioservices	20	21	19	
2^{nde} Pro hygiène et environnement			12	10
1^{ère} Pro hygiène et environnement				13
T^{ale} Pro hygiène et environnement				
2^{nde} BEP métiers de la mode et industries connexes	23	22		
T^{ale} BEP métiers de la mode et industries connexes	19	24	21	
2^{nde} Pro métiers de la mode			24	24
1^{ère} Pro métiers de la mode				28
T^{ale} Pro métiers de la mode				

	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
2^{nde} BEP réalisation d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques	10	12		
T^{ale} BEP réalisation d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques	9	8	10	
2^{nde} Pro technicien en chaudronnerie industrielle			11	10
1^{ère} Pro technicien en chaudronnerie industrielle				13
T^{ale} Pro technicien en chaudronnerie industrielle				
2^{nde} BEP métiers de la production mécanique informatisée	13			
T^{ale} BEP métiers de la production mécanique informatisée	11	9		
2^{nde} Pro technicien d'usinage		9	9	6
1^{ère} Pro technicien d'usinage				6
T^{ale} Pro technicien d'usinage			11	7
Total lycée	333	329	328	337
Apprentissage BEP maintenance des équipements industriels	48	43	19	
Pôle Relais Insertion				16
Total général	381	372	347	353

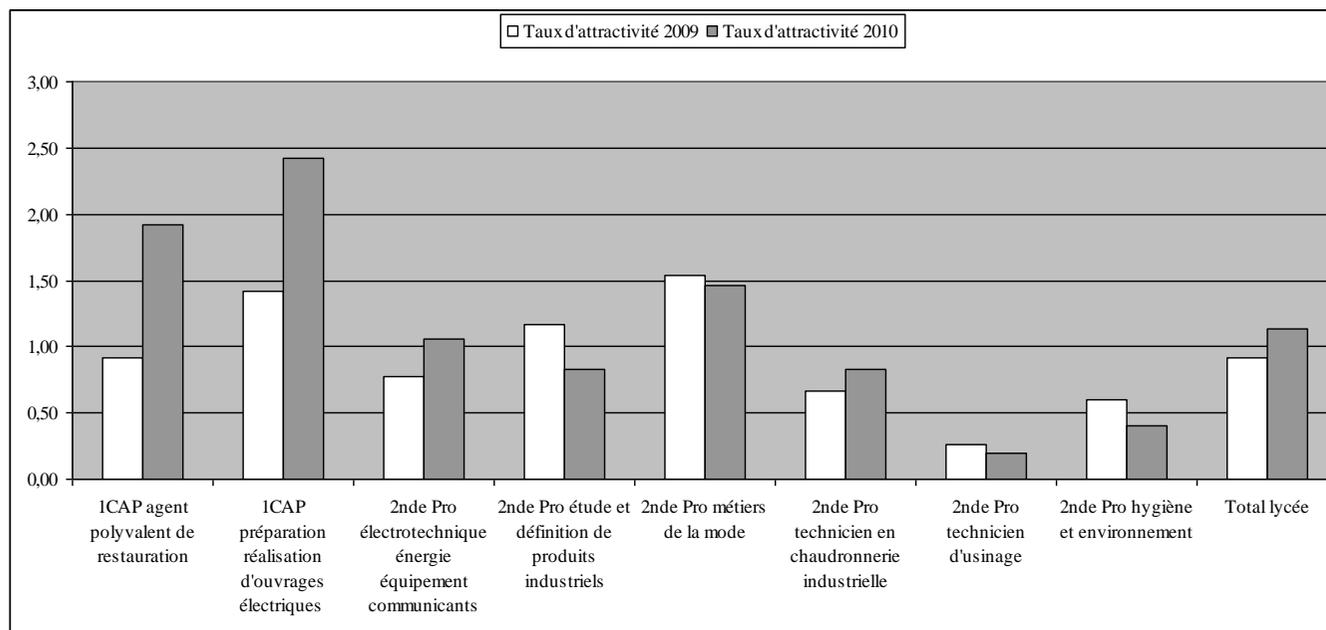
D'une capacité d'accueil estimée à 360 élèves par la Région, le lycée voit ses effectifs croître par le passage en Bac Pro 3 ans d'élèves de BEP qui n'avaient pas de possibilité de poursuite d'études sur place.

La mise en place des Bac Pro 3 ans associée au maintien des Bac pro 2 ans en fin de parcours pour les années 2010 à 2012, participe à cette augmentation.

La rentrée 2010 a vu l'arrivée du Pôle Relais Insertion en provenance du collège de COULOUNIEIX-CHAMIER. L'effectif de ce dispositif ne compense pas la perte d'une quarantaine d'élèves inscrits dans la section d'apprentissage en liaison avec le CFA national de la SNCF (dispositif fermé).

L'attribution des places restées vacantes est une priorité de l'établissement et peu de formation sont en déficit. Toutefois deux d'entre elles accusent un taux d'attractivité très faible (technicien d'usinage et hygiène environnement) et doivent faire l'objet d'une vigilance accrue.

Taux d'attractivité des formations



En terme d'attractivité, des progrès sont nécessaires car malgré une demande en hausse, l'établissement est en retrait par rapport au département et à l'académie.

2. ANALYSE DE SITUATION

2.1. Population accueillie

La réforme de l'enseignement professionnel et plus spécifiquement la suppression du BEP et la transformation du bac professionnel de deux à trois ans associée à la réduction des redoublements en collège a entraîné une diminution de l'âge d'entrée des élèves en seconde professionnelle. L'établissement est confronté à des problèmes bien connus par la vie scolaire dans les collèges (petites dégradations, déclenchements d'alarme incendie, etc...). Les équipes pédagogiques constatent un manque de maturité et de motivation pour les études.

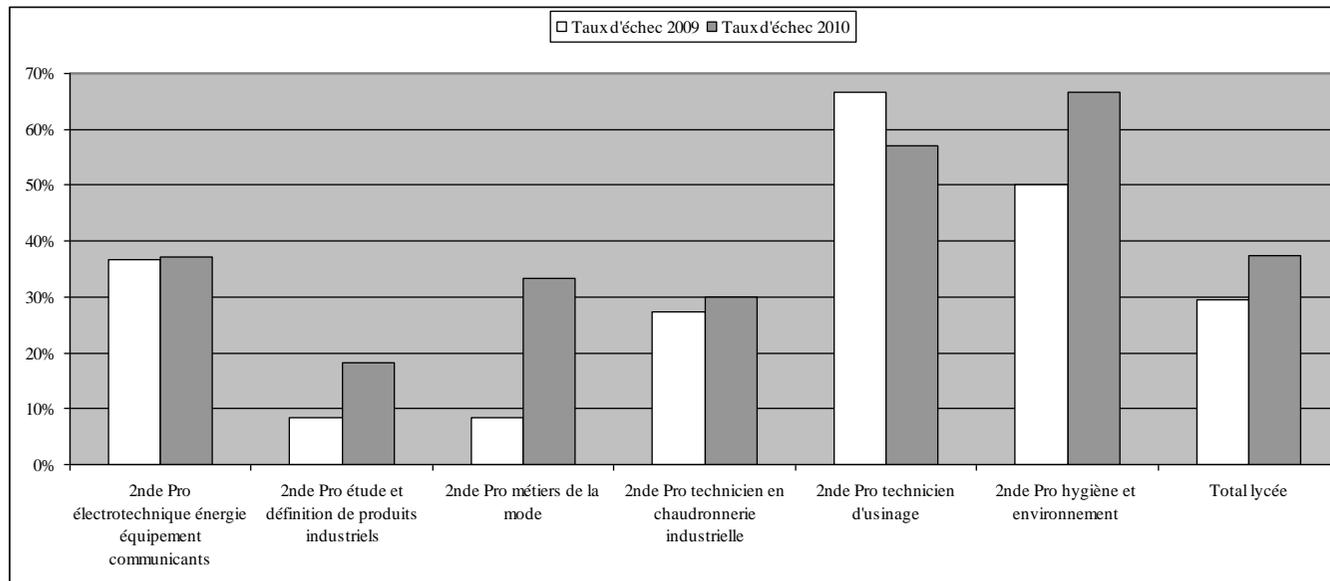
Si le L.P.Léonard de Vinci est un établissement qui ne connaît ni problèmes majeurs ni taux d'échecs alarmants aux examens, il n'en reste pas moins que l'absentéisme y est important. On dénombre des absences relativement fréquentes et souvent perlées (certains cours ou certains jours seulement sont concernés), dont la justification que leur attribue l'élève (ou sa famille) repose sur des raisons peu crédibles (maladies à répétition et sans certificat, convenances personnelles vagues, problèmes de transport douteux, etc...). Pour un nombre d'élève non négligeable, l'absentéisme traduit un désengagement qui conduit au décrochage.

Taux d'absentéisme

2010/2011	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre de 1/2 journées d'activité	34	29	35	23	38	18	41	18	40	33
Nombre d'absences	401	1313	439	290	494	240	395			
Nombre de 1/2 journées d'absences	883	3674	987	762	1218	608	1046			
Taux d'absentéisme 2010/2011	7,15%	35,59%	7,94%	9,36%	9,08%	9,62%	7,23%			

Compte tenu du peu de suivi de l'absentéisme ces dernières années, le lycée ne dispose pas d'indicateurs fiables dans ce domaine.

Taux d'échec au brevet des collèges des entrants



Chaque année, un tiers des élèves affectés en 2^{nde} au lycée professionnel Léonard de Vinci a échoué au brevet des collèges. Dans certaines sections ce taux dépasse même les deux tiers.

2.2. Résultats

Taux de réussite aux examens

Examens	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Brevet des collèges série technologique	100 %	95,5 %			77,3 %	87,5 %
BEP Maintenance Equipements Industriels	91,0 %				95,8 %	100 %
BEP Bio services	72,7 %	57,1 %	85,0 %	80,0 %	90,5 %	78,9 %
BEP Métiers de l'électrotechnique	73,2 %	76,1 %			69,2 %	75,6 %
BEP Réalisation d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques	77,8 %	66,7 %			75,0 %	60,0 %
BEP Métiers de la mode (couture flou)	100 %	80,0 %			75,0 %	88,9 %
BEP Métiers de la mode (vêtement peau)	82,0 %	66,7 %			75,0 %	90,9 %
Bac Pro Etude et Définition de Produits Industriels	87,5 %	90,9 %	86,7 %	80,0 %	86,7 %	85,7 %
Bac Pro Electrotechnique Energie Equipements Communicants	85,7 %	71,4 %	87,0 %	69,6 %	92,0 %	87,0 %

Les taux de réussite aux examens sont globalement équivalents ou supérieurs aux résultats départementaux et académiques, toutefois il conviendrait de corrélérer cet historique aux taux attendus spécifiques à l'établissement.

Aux examens écrits, on relève des résultats honorables en français et dans une moindre mesure en histoire géographie et langues vivantes. Il en est de même pour l'écrit de la pratique professionnelle avec une bonne progression en électrotechnique. Il y a des progrès significatifs en maths/sciences mais qui restent encore en retrait des moyennes académiques.

3. FORCES ET FAIBLESSES DE L'ETABLISSEMENT

3.1. Locaux

La rénovation du bâtiment a une répercussion sur le comportement des élèves, et peut s'avérer être un élément décisif sur l'image d'un établissement.

Points forts

- L'administration et la demi-pension ont bénéficié d'un programme de restructuration.
- L'équipe d'agents de service est impliquée dans la relation éducative.
- La demi-pension donne satisfaction aux usagers (élèves comme adultes).

Points faibles

- La faible superficie des ateliers et des salles est une contrainte négative importante non seulement en raison des effectifs accueillis dans des surfaces exigües, mais aussi en fonction des référentiels des diplômés (informatisation).
- L'insuffisance, la disposition et l'aménagement des classes se prêtent très mal à la mise en œuvre des programmes pédagogiques de l'enseignement général.
- L'espace CDI est peu valorisé.
- Certains projets d'aménagement des locaux sont reportés (vie scolaire, vestiaires de sport ...).
- Une maintenance insuffisante depuis une dizaine d'années a entraîné une dégradation évidente des locaux (classes et internat).
- L'isolation et le système de chauffage des ateliers est à revoir.

3.2. Organisation matérielle

La gestion matérielle s'inspire de la vigilance portée à la sécurité des personnes et des biens, de l'attachement au cadre de vie, au bien être et au « mieux être » des usagers et des personnels, enfin des préoccupations d'efficacité pédagogique.

Points forts

- Le pôle administratif bénéficie d'un équipement informatique récent lié à un réseau performant.
- Grâce à des investissements matériels réalisés, les conditions de fonctionnement des enseignements du domaine professionnel permettent de retenir l'organisation pédagogique la mieux appropriée.

Points faibles

- On note un déséquilibre d'investissement entre enseignement général et professionnel : des conditions matérielles en enseignement général insatisfaisantes constituent un obstacle à la réalisation des projets pédagogiques et éducatifs.
- L'environnement numérique de travail n'est pas mis en œuvre dans l'établissement.

3.3. Comportement des élèves

Points forts

- Les élèves véritablement perturbateurs sont peu nombreux.
- On remarque l'absence de phénomènes d'incivilité dans l'établissement.

Points faibles

- La maîtrise de la langue française se situe à un niveau faible notamment pour les élèves de CAP (issus des classes SEGPA).
- L'absentéisme perlé est très important chez bon nombre d'élèves.
- Dans les activités proposées, les élèves ont plutôt un rôle de consommateur.
- Ennui scolaire, démotivation, démobilité et décrochages sont fréquents en cours de formation.
- Les élèves ne respectent pas leur environnement (papiers par terre, crachats, petites dégradations, ...).
- L'équipe éducative se trouve souvent démunie face à une compilation de toutes les manières possibles et imaginables d'esquiver la tâche.
- Les enseignants sont couramment confrontés à des problèmes complexes qui puisent leurs origines dans les contextes sociaux et psychologiques des élèves, se cumulent souvent et interagissent avec des handicaps lourds et des histoires scolaires parfois chaotiques.

3.4. Organisation éducative

Points forts

- La vie scolaire bénéficie d'une organisation présentant confiance réciproque et délégation des tâches.
- On note une bonne relation entre les enseignants et la vie scolaire.

Points faibles

- Le projet vie scolaire n'est pas formalisé par écrit.
- La vie scolaire est structurée et répond globalement à sa mission; quelques dérives existent (surveillance insuffisante dans la cour, contrôle des absences aléatoire, sorties des élèves incontrôlées, ...).
- Le rôle éducatif est assumé dans sa plus simple expression et aucune activité n'est proposée le soir ou le mercredi après midi pour les élèves internes.
- Les punitions appliquées sont parfois inadaptées ou incohérentes par rapport aux fautes commises.
- Les élèves sont peu intéressés aux discussions touchant à la vie de l'établissement.
- Les CPE gèrent des tâches administratives qui ne relèvent pas de leurs compétences (inscription d'élèves, commande de fournitures, ...).
- Il y a peu de communication entre l'assistante sociale et les équipes pédagogiques et éducatives.
- Des élèves décrochent sans qu'ils soient signalés et que l'on ait pu cerner ou prévenir leurs difficultés.

3.5. Pratiques pédagogiques

Points forts

- Un noyau de professeurs établis et motivés présente des compétences bien adaptées aux caractéristiques de notre public scolaire.
- Les équipes enseignantes sont mobilisées et impliquées dans la mise en place de la nouvelle carte des formations.
- L'accès à la culture est présent dans les projets d'équipes et concerne toutes les classes. Le domaine des arts appliqués est au centre de tous les parcours transversaux malgré la diminution des budgets.

Points faibles

- L'établissement a recours, chaque année, à des vacataires dans certaines disciplines ce qui handicape la continuité pédagogique et la stabilité d'équipes.
- La documentaliste bénéficie d'une décharge à mi temps qui n'est pas compensée (action culturelle à l'inspection académique).
- Les équipes pédagogiques n'ont pas élaboré de projet pédagogique global ou pluridisciplinaire.
- Le travail pédagogique collectif est insuffisant.
- On note un taux élevé de cours non assurés (maladies, formations convocations, enfants malades, convenances personnelles, ...).

3.6. Climat relationnel interne

Points forts

- Une amicale des personnels est active.
- On note de bonnes relations entre les différentes catégories de personnels.

Points faibles

- La diversité des tâches et des statuts des personnels peut constituer un obstacle à la communication d'ordre professionnel.

3.7. Relation lycée / familles

L'implication des parents conditionne la réussite de l'élève. Pourtant, le lien entre les parents et les enseignants est distendu, du fait de l'éloignement du lycée, de la multiplication des interlocuteurs et de l'indépendance accrue des jeunes.

Points faibles

- Les parents s'intéressent peu à la vie de l'établissement (faible participation des familles aux réunions, conseils de classes, rencontres parents – professeurs, ...).

Points forts

- La mise en œuvre, à titre expérimental en 3^{ème}ODP6, du cahier de texte en ligne.

3.8. Relations avec l'environnement

Points forts

- La politique culturelle de l'établissement propose un ensemble d'actions propres à favoriser l'ouverture des élèves (ateliers artistiques, journée à l'Opéra, lycéens au cinéma, Didascalies, ...).
- On note la participation à des projets locaux (réussite éducative, pôle international de la préhistoire, arts et eaux...) et à des concours (meilleurs apprentis, olympiade des métiers, ...).
- Le partenariat avec les entreprises est important.
- L'établissement collabore aux différents forums sur les métiers.

Points faibles

- Nos liaisons avec les établissements en amont semblent insuffisamment organisées.
- L'ouverture européenne est peu développée.
- L'établissement participe peu dans la formation continue (GRETA).
- Le lycée a peu recours à des supports de communication externe (panneau d'affichage inutilisable, site Internet inachevé, ...)

3.9. Indicateurs divers

Points forts

- Une très forte proportion d'élèves adhérents à l'UNSS (32 %).

Points faibles

- On déplore l'absence d'une politique de pilotage par les indicateurs dans l'établissement (recrutement, résultats, absentéisme, sanctions, ...).
- La mémoire de l'établissement en termes d'indicateurs est à structurer.
- L'équipe de direction ne dispose pas d'outils d'évaluation spécifiques à l'établissement.

4. PROJET ACADEMIQUE

« Objectif 2015 » est structuré en quatre axes :

- Assurer la réussite du parcours de tous les élèves.
- Favoriser la scolarité de chaque élève à besoins particuliers.
- Favoriser le parcours d'orientation de tous les élèves.
- Renforcer le pilotage académique au profit des objectifs pédagogiques.

5. AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

L'école a pour mission d'éduquer, d'instruire et de former tous les élèves qu'elle accueille. Elle est aussi responsable du devenir de ceux qui la quittent. Dans le respect des priorités académiques, trois axes ont été retenus, la réussite, l'équité et la solidarité, pour structurer l'ensemble de nos actions jusqu'en 2015. Chacun de ces trois axes est lui-même décliné en programmes qui détaillent de façon concrète, les objectifs, les actions et les indicateurs qui permettront d'évaluer périodiquement la portée des mesures engagées. Il va de soi que ces programmes ne sont pas isolés les uns des autres : ils sont au contraire conçus pour fonctionner en synergie, de manière à accroître l'efficacité générale du système.

5.1. Axe REUSSITE

La « réussite » doit s'entendre au sens large de capacité à s'épanouir dans la société. Notre ambition est donc d'aider chaque élève à devenir un adulte, libre et responsable, capable non seulement de mener une vie active, mais aussi d'occuper pleinement la place qui lui revient en tant que citoyen et acteur du monde de demain.

Les quatre programmes développés sont :

- a) Renforcer la performance scolaire de tous les élèves.
- b) Utiliser les TICE et les outils numériques pour faciliter la réussite des élèves.
- c) Dynamiser l'accompagnement personnalisé.
- d) Développer un volet culturel et humaniste.

5.2. Axe EQUITE

Pour que l'égalité des chances s'inscrive véritablement dans les faits, il est du devoir de l'établissement d'intervenir de façon soutenue là où s'observent les inégalités les plus manifestes. L'objectif est de donner à l'élève le plus d'atouts possibles pour réussir son cursus de formation.

Les trois programmes développés sont :

- a) Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.
- b) Améliorer l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel.
- c) Développer les projets éducatifs, culturels et sportifs.

Axe SOLIDARITE

La civilité, le respect des personnes et des biens, la notion de droits et de devoirs corollaires nécessitent un apprentissage au même titre qu'une discipline scolaire stricte. L'établissement doit impérativement prendre en compte ces principes fondamentaux. Il est donc nécessaire que, conjointement aux familles, il œuvre pour diffuser une conception civile et solidaire des relations sociales.

Les trois programmes développés sont :

- a) Faire partager aux élèves les valeurs de la République.
- b) Renforcer la dimension européenne de la formation professionnelle.
- c) Favoriser le développement des partenariats.

Renforcer la performance scolaire de tous les élèves

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>→ Articuler travail dans la classe et travail hors la classe</p>	<p>L'enseignement ne se réduit pas au cours. La capacité d'engager un travail personnel est essentielle pour garantir l'efficacité des apprentissages à court et à moyen terme. La réflexion sur le travail hors la classe part donc de la classe pour s'interroger sur ses prolongements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser le conseil pédagogique pour engager une réflexion sur l'articulation du travail dans la classe et hors la classe. - Penser l'établissement comme un lieu favorisant un travail personnel de qualité (permanences, accès au CDI, renforcement de l'encadrement du travail hors la classe). - Créer un lien entre professeur principal/CPE ou assistant d'éducation chargé du suivi d'un niveau de classe. - Homogénéiser les exigences des adultes de l'établissement au sein de la classe. - Favoriser les apprentissages interdisciplinaires. 	<p>Actions retenues par le conseil pédagogique.</p> <p>Analyse du fonctionnement des permanences.</p>
<p>→ Faire de la tenue des élèves en classe, un objet de formation et un outil au service des apprentissages</p>	<p>Cela suppose que tous les adultes de l'établissement aient la même exigence et que la règle ne varie pas selon les interlocuteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager une réflexion sur l'heure de vie de classe afin de stabiliser les pratiques. - Travailler sur le règlement intérieur pour expliciter les exigences comportementales attendues et les rendre accessibles à tous. 	<p>Réduction des sanctions.</p>
<p>→ Faire de la conduite de la classe un levier pédagogique et éducatif</p>	<p>Obtenir que la tenue des élèves en classe soit conforme aux attentes et aux exigences du lycée constitue en soi un enjeu pédagogique et éducatif d'importance.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte l'adolescent en tant que personne mais aussi les contraintes qu'implique son statut d'élève. - Réfléchir à une procédure d'alerte interne à l'établissement en cas de difficulté de tenue de classe. - Soutenir et accompagner les professeurs rencontrant des gestions de classes délicates. 	<p>Bilan annuel des difficultés rencontrées.</p>

<p>→ Accroître le temps d'exposition à l'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner aux exclusions de cours leur caractère exceptionnel. - Améliorer l'efficacité du système de remplacement des professeurs absents pour une courte durée. 	<p>Réduction des exclusions de cours.</p>
<p>→ Personnaliser les aides aux élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les attitudes de respect réciproque et d'entraide au sein de la classe. - Valoriser les travaux individuels et collectifs. - Condamner fermement toute raillerie à l'encontre d'élèves en difficulté. - S'attacher à des appréciations orales et écrites équilibrées qui favorisent et encouragent l'investissement de l'élève. - Nommer un adulte référent pour les élèves en manque de repères, notamment en seconde professionnelle. 	<p>Dispositifs de notations et observations écrites relatives à l'élève.</p>
<p>→ Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur</p>	<p>Un jeune sur cinq sort de l'école sans diplôme ! L'ambition doit être de pousser un maximum d'élèves vers les diplômes. Cela ne passe pas nécessairement par plus de moyens mais par la réorientation de ceux-ci autour d'un objectif principal : augmenter massivement le nombre d'élèves qui accèdent à l'enseignement supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des modules de préparation au post-bac pour une transition réfléchie vers l'enseignement supérieur. 	<p>Evolution des orientations post-bac.</p>

Utiliser les TICE et les outils numériques pour faciliter la réussite des élèves

Objectifs	Actions	Indicateurs
→ Encourager des apprentissages et des modes de travail différents via Internet ou le réseau de l'établissement	<p>Les pratiques d'enseignement se modernisent grâce aux usages des environnements numériques de travail (ENT) et tableaux numériques interactifs (TNI), de la baladodiffusion et des outils de communication immédiate et différée.</p> <ul style="list-style-type: none">- Développer l'usage de l'ENT.- Former les enseignants à l'usage des applications utilisées en ENT.- Intégrer l'usage des TNI et des classes nomades dans l'enseignement disciplinaire.- Expérimenter de nouvelles situations d'apprentissage en langues.- Créer des dispositifs de « soutien en ligne » et d'échanges simultanés.	<p>Evolution de la place des outils numériques dans les pratiques des acteurs (élèves et communauté pédagogique).</p> <p>Evolution du nombre d'enseignants participant à la validation du B2I.</p>
→ Simplifier, faciliter et accroître la fréquence des relations entre le lycée et les familles	<ul style="list-style-type: none">- Concevoir des espaces informatiques simples dédiés aux parents (accès au cahier de textes, à l'emploi du temps et aux notes de l'élève).- Mise en place d'un contact renforcé avec les familles grâce au courrier électronique. La généralisation de l'usage de la boîte aux lettres électronique professionnelle permettra une communication simplifiée entre les membres de la communauté éducative et les familles.	<p>Evolution du nombre d'espaces réservés aux parents dans l'établissement.</p>

Dynamiser l'accompagnement personnalisé

La rénovation de la voie professionnelle est fondée sur les objectifs suivants :

- élever le niveau des qualifications ce qui veut dire, en particulier, conduire un plus grand nombre d'élèves au niveau IV;
- réduire les sorties sans qualification.

L'accompagnement personnalisé est un des leviers essentiels pour l'atteinte de ces deux objectifs qui sont ainsi des références pour l'élaboration et le choix des actions mises en œuvre.

Mettre en place l'accompagnement personnalisé, c'est créer une nouvelle relation avec le jeune, c'est lui donner un certain nombre de rendez-vous tout au long de son parcours scolaire.

Ces rendez-vous doivent avoir pour objectifs de faire prendre conscience au jeune :

- des attitudes favorables et des freins à sa scolarité;
- de son potentiel actuel;
- des compétences à acquérir;
- des progrès qu'il devra réaliser;
- des forces sur lesquelles il pourra s'appuyer.

Ce qui lui permettra :

- de développer son autonomie et sa capacité de réflexion;
- d'acquérir de la méthodologie;
- de s'impliquer dans la construction de son plan d'actions et de le respecter;
- de s'adapter à des situations et des contextes nouveaux.

Actions	Indicateurs
<p>Banaliser des plages horaires (barrettes) communes aux enseignants impliqués dans l'accompagnement personnalisé.</p> <p>Procéder à un positionnement des élèves à partir des observations des enseignants au cours des activités d'apprentissage lors des premières semaines et cela dans chaque année du cycle de formation avec pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'établir un profil de compétences ou de connaissances de chaque élève;- de constituer des groupes de besoins, qui seront modulables tout au long de l'année, car les besoins évoluent dans le temps;- de mettre en place les groupes de besoins sur les plages horaires prévues, avec les enseignants concernés. <p>Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer des actions communes à plusieurs divisions. Les groupes de besoins peuvent donc être composés d'élèves de classes différentes, d'un même niveau de formation à l'intérieur du cycle : l'organisation en barrette trouve ici toute sa pertinence.</p>	<p>Progression du travail personnel des élèves.</p> <p>Evolution des résultats scolaires.</p> <p>Taux de réussite aux examens (DNB, Bac Pro).</p>

<p>Pour mettre en place l'accompagnement personnalisé, il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none">- permettre à l'élève de développer sa pratique réflexive notamment en l'aidant à se fixer des objectifs précis accessibles à court terme;- définir avec l'élève un programme de travail personnalisé : il pourra s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de coaching, de modules de consolidation ou d'approfondissement ou de tout mode de prise en charge pédagogique;- procéder régulièrement en équipe à des concertations et des bilans;- mettre en place une coordination efficace des actions de l'équipe éducative;- prévoir une évaluation pour permettre une reconduction ou une évolution du dispositif.	<p>Evolution des orientations post-bac.</p>
--	---

Développer un volet culturel et humaniste

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>→ Favoriser la réussite des élèves et la lutte contre le décrochage grâce à un mieux-être induit par des pratiques culturelles adaptées et cohérentes avec le contexte de l'établissement</p>	<p>L'historique culturel de l'établissement indique sa volonté forte d'ouvrir le plus grand nombre de ses élèves à l'art et à la culture, avec quatre leviers, le spectacle vivant, le cinéma, la lecture, et les arts visuels. Tout cela se décline en :</p> <p><u>Actions pérennes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle vivant : atelier théâtre, danse, classe à PAC éclairage de spectacle, école du spectateur, programmes académiques danse, rencontres théâtrales des Didascalies ou du festival des lycéens. - Cinéma : lycéens au cinéma. - Livre : programme académique courant-livre, projet départemental BD - Projets propres à un secteur (la mode), ou transversaux (les arts appliqués). <p><u>Réponses à de l'évènementiel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie sur salon, festival, exposition... - Déplacement sur sites : musée d'Aquitaine, PIP (Pôle International de la Préhistoire), CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement). <p><u>Ressources locales et partenariats</u></p> <p>Liens réguliers noués avec une dizaine de partenaires culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Locaux : l'Odyssée de Périgueux, Théâtre Grandeur Nature, Ciné-Passion en Périgord, Cap cinéma, Ciné-cinéma, l'ACDDP (Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord, le PIP, la bibliothèque municipale), le salon de la bande dessinée, Féroce Marquise, le Musée militaire... - Régionaux : l'Opéra, ECLA (Ecrit, Cinéma, Livre, Audiovisuel). - Institutionnels comme la préfecture (projets maquettes en arts appliqués), la ville de Périgueux pour des projets comme Art et Eau actuellement, et le CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique). <p>Le choix : revisiter la cohérence des actions de l'éducation artistique et culturelle de l'établissement à la faveur de la désignation d'un référent-culture, de la mise en place du dispositif Ciné-lycée, et d'un large projet transversal autour de la voix.</p>	<p>Nombre d'élèves concernés annuellement par l'ensemble quantitativement et qualitativement (classes, sexe, statut).</p> <p>Nombre d'adultes de l'équipe éducative impliqués quantitativement et qualitativement (discipline).</p> <p>Evolution des taux de décrochage chez les élèves engagés dans des activités régulières.</p>

<p>→ Lutter contre les inégalités sociales et culturelles en offrant à tous les élèves la possibilité d'acquérir une culture personnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décider que chaque année tous les élèves bénéficieront soit d'une pratique artistique soit d'une action culturelle, soit des deux. - Faire ouvrir un « carnet de bord culturel numérique » à chaque nouvel élève. - Prévoir une plage horaire hebdomadaire dévolue aux activités liées à la culture et au développement personnel pour tous les élèves de seconde, avec un panel de professionnels pour les accueillir en petits groupes. 	<p>Sondage préalable aux actions.</p> <p>Enquête de satisfaction en fin d'année.</p>
<p>→ A l'interne, mobiliser l'équipe pédagogique autour des projets culturels et transversaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les ressources du lycée : porteurs de projets, référent-culture, proviseur adjoint, chef des travaux, cellule vie scolaire, conseil pédagogique, CVL... - Fournir l'information à l'administrateur du site de l'établissement, améliorer l'affichage pour faire connaître projets et actions. - Associer l'équipe pédagogique et éducative au moyen de temps de concertation pour les personnels engagés ou impliqués d'une façon ou d'une autre dans une démarche de projet et d'actions dans l'éducation artistique et culturelle. - Communiquer : prévenir à l'avance des éventuelles absences liées aux activités, lancer des invitations personnalisées aux vernissages et spectacles d'élèves, faire des billets d'actualité culturelle dans le journal et sur le site de l'établissement. 	<p>Augmentation mesurée de l'implication des adultes de l'établissement.</p>
<p>→ A l'externe, pérenniser et densifier les partenariats locaux et régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les partenariats existants, les faire évoluer. - Développer de nouveaux axes de partenariats locaux en fonction des contours du projet sur les classes de seconde. 	<p>Conventions, nombre de relations pérennisées.</p>

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>→ Favoriser le présentisme</p>	<p>Les efforts des équipes porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité de l'accueil de l'élève et son accompagnement dans l'établissement; - la qualité de l'enseignement dispensé; - le suivi de son parcours; - le soutien individualisé en cas de difficulté; - l'encouragement et les récompenses lors de réussites reposant sur une évaluation qui prenne en compte le besoin d'estime de soi de l'élève. <p>L'établissement veillera à organiser de manière adaptée le temps scolaire et les affectations des personnels dans les classes.</p>	<p>Suivi du taux de fréquentation scolaire.</p> <p>Évolution du taux d'élèves fortement absents.</p> <p>Nombre de contacts établis par les acteurs de la vie scolaire avec les parents difficiles à joindre.</p>
<p>→ Réagir aux premiers signes de décrochage en renforçant la prévention</p>	<p>Les retards et l'absentéisme perlé de début d'année sont de véritables signaux d'alerte. La réactivité passe par l'attention aux signes précurseurs du décrochage et à des réactions proportionnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans la classe les manifestations de désintérêt, l'absence de méthode doivent être observés ainsi que les baisses inattendues de niveau. Il faut que ces premiers symptômes donnent lieu à des entretiens avec les élèves par les professeurs; - les retards doivent être systématiquement remarqués. Les réponses voire sanctions apportées prendront en compte les différents motifs; - en cas d'absence, les familles seront immédiatement contactées et des rencontres avec les responsables légaux seront organisées. 	<p>Nombre de signalements à l'IA.</p> <p>Taux d'élèves ayant quitté l'établissement sans solution en cours ou fin d'année.</p>

<p>→ Analyser les situations et personnaliser les parcours</p>	<p>La personnalisation des parcours est le résultat d'un travail collectif qui nécessite la mise en place d'un groupe de ressource : la cellule de veille. Ce dispositif de travail associe, sous la responsabilité de la direction, les compétences des professeurs principaux, des CPE, de l'infirmière, de l'AS et du COP. Il peut s'adjoindre autant que de besoins les compétences et ressources complémentaires nécessaires. Ce groupe veillera particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à repérer et analyser les difficultés de l'élève qui génèrent l'absentéisme pour adapter les réponses à la diversité des situations (santé, social); - à développer des entretiens avec les élèves et leurs familles; - à élaborer des stratégies d'action dans l'établissement; - à contractualiser un parcours personnalisé où chaque intervenant prendra sa place en fonction de ses compétences propres; - à mettre en place des aides adaptées tant sociales que scolaires (tutorat, médiation, accompagnement scolaire, parcours individualisé dérogatoire, ...). 	<p>Nombre de cas traités en cellule de veille.</p> <p>Nombre de demi-journées de présence dans les actions de remédiation pour chaque élève concerné.</p>
<p>→ Mobiliser les ressources partenariales dans un projet concerté</p>	<p>Selon les cas on mobilisera les partenaires qui connaissent le jeune afin d'organiser pour lui un projet de prise en charge complémentaire en fonction de ses aptitudes et besoins pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les actions de prévention et utiliser les possibilités offertes dans le cadre des projets MGI; - rechercher le cas échéant des solutions alternatives pour les élèves en rupture; - favoriser l'accès à un programme périscolaire individualisé; - lui assurer un suivi cohérent entre lycée professionnel et partenaires socioéducatifs. 	<p>Nombre de jeunes inscrits dans un parcours d'insertion.</p>

Améliorer l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel

Objectifs	Actions	Outils
<p>→ Préparer et rechercher un lieu de stage</p>	<p>Le professeur référent (professeur de l'enseignement professionnel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordonne les activités de recherche; - transmet, au bureau des travaux, les accords validés afin de formaliser les conventions; - fixe avec le responsable de l'entreprise les objectifs et les activités de la PFMP; - gère les cas particuliers et les élèves pour lesquels aucune démarche n'aurait abouti. <p>Le bureau des travaux assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion des conventions avec les entreprises; - la gestion des conventions d'hébergement; - le traitement des cas les plus particuliers. 	<p>Base de données de l'établissement.</p> <p>Lettre de motivation. Curriculum vitae.</p> <p>Fiche de préparation d'un appel téléphonique.</p> <p>Livret de recherche.</p>
<p>→ Suivre le stagiaire</p>	<p>La visite ou contact téléphonique de régulation : il a lieu pendant la première partie de la PFMP. Il s'agit principalement de s'assurer du bon déroulement de la PFMP et de faire le point sur les activités de l'élève.</p> <p>Selon la durée de la PFMP, le nombre de visites ou de contacts diffère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PFMP ≤ 4 semaines : une visite de suivi; - PFMP > 4 semaines : deux visites de suivi. <p>Le suivi du stagiaire est assuré par un enseignant de l'équipe pédagogique (tous les professeurs de l'enseignement professionnel et une partie de ceux de l'enseignement général sont concernés).</p> <p>Le bureau des travaux assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la planification des visites; - le suivi des absences; - la gestion des frais de déplacement. 	<p>Livret de suivi des stages en entreprise.</p> <p>Compte rendu de visite.</p> <p>Journal hebdomadaire des activités professionnelles.</p>

<p>→ Evaluer le stagiaire</p>	<p>Toute PFMP doit faire l'objet d'une évaluation formative ou certificative selon les filières. Elle est réalisée par un professeur de l'enseignement professionnel.</p> <p>L'enseignant désigné évalue les activités et les aptitudes professionnelles du stagiaire, en concertation avec le tuteur de l'entreprise, en se référant aux grilles académiques d'évaluation réalisées pour la certification intermédiaire et aux grilles nationales des baccalauréats professionnels.</p>	<p>Grilles d'évaluation.</p> <p>Rapports de stage.</p>
<p>→ Exploiter la PFMP</p>	<p>L'exploitation pédagogique des PFMP doit permettre aux élèves d'échanger, de comparer et de s'enrichir réciproquement de l'expérience des autres. Ce partage doit contribuer au développement de leurs compétences générales en matière de communication orale, d'analyse et de synthèse des expériences.</p> <p>Pour le réinvestissement à l'écrit, les professeurs de l'enseignement général et professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aident à la rédaction d'une lettre de remerciements personnalisée destinée à l'entreprise d'accueil; - accompagnent l'élève dans la rédaction d'une ou plusieurs activités réalisées en entreprise, à partir de consignes au préalable. <p>Pour le réinvestissement à l'oral, les professeurs de l'enseignement général et professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aident l'élève à restituer son expérience professionnelle selon des consignes définies au préalable; - repèrent les difficultés rencontrées afin de prévoir des remédiations; - enrichissent les cours par des situations professionnelles vécues en entreprise au travers d'un exposé qui sera présenté devant la classe. <p>Pour la didactisation des situations en entreprise, les professeurs de l'enseignement professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisent le vécu des élèves en entreprise pour élaborer des situations d'enseignement; - font entrer dans la classe les réalités de l'entreprise. 	<p>Fiches de situation de travail.</p>

Développer les projets éducatifs, culturels et sportifs

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>→ Favoriser la réussite des élèves grâce au fonctionnement global de l'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Articuler temps de vie et temps de travail. - Créer un environnement et un climat favorables - Penser le fonctionnement de l'établissement à partir des besoins des élèves (emplois du temps, récréations, gestion des flux d'élèves). - Donner envie aux élèves de rester dans l'établissement en dehors des cours (accueil, restauration, clubs ou ateliers, CDI, ...). 	<p>Taux d'adhérents à l'UNSS, au FSE.</p> <p>Taux des élèves participant à des clubs ou ateliers.</p> <p>Fréquentation du CDI, lectures de médias.</p>
<p>→ Encourager les élèves à la vie associative et à la prise de responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la maison du lycéen, le foyer, l'UNSS, les associations de l'établissement gérées par les élèves. 	<p>Nombre d'élèves et de personnels ou adultes engagés dans la vie associative de l'établissement, de manifestations, d'adhésions.</p>
<p>→ Ouvrir des espaces de création dans des domaines diversifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir des activités associatives sportives, culturelles, humanitaires, dans l'établissement : théâtre, danse, cinéma, jeux de l'esprit, chorales, arts plastiques, ... - Envisager leurs diverses manifestations dans et hors de l'établissement lors de spectacles, d'expositions, dans le cadre d'actions humanitaires. 	<p>Fréquentation des lieux de culture, nombre d'actions culturelles.</p>
<p>→ Faire le lien entre l'apprentissage des savoirs scolaires et l'acquisition de connaissances personnelles : développer sa curiosité, « oser la culture »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'interaction entre contenus scolaires et monde extérieur. - Engager des actions mettant en œuvre des compétences scolaires dans le cadre d'un projet culturel adressé à tous les élèves et/ou aider l'élève à construire son propre projet. 	<p>Retombées pédagogiques et éducatives dans les classes et dans l'établissement, expositions, conférences, cours.</p>

Faire partager aux élèves les valeurs de la République

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>→ Faire de la classe un lieu de vie et de travail porteurs de valeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une réflexion collective sur « l'heure de vie de classe » et en faire un temps éducatif partagé. - Mettre en valeur les connaissances, compétences, attitudes; valoriser la diversité des réussites. 	<p>Nombre d'heures de vie de classe effectives par niveau.</p> <p>Nombre de professeurs impliqués.</p>
<p>→ Promouvoir un comportement citoyen, responsable et solidaire, en classe comme à l'extérieur : projets intergénérationnels, éducation au développement durable, opérations caritatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des situations d'apprentissage de la responsabilité autour d'activités collectives. - Développer l'envie d'agir, l'engagement humanitaire et l'investissement dans les actions bénévoles. - Accompagner les projets, dispositifs, réalisations valorisant les comportements solidaires. 	<p>Inventaire des projets engagés dans les différents domaines.</p>
<p>→ Apprendre l'esprit d'équipe et accepter la différence pour lutter contre toutes les discriminations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des formations d'élèves à différentes actions (par exemple, participation aux instances de l'établissement, actions dans le domaine de la santé, dans le cadre des CESC, de la sécurité routière, ou encore du devoir de mémoire). - Investir les élèves de responsabilités précises. - Favoriser les dispositifs qui placent l'élève en situation de responsabilité citoyenne (travaux d'intérêt général au sein de l'établissement réalisés par les élèves sanctionnés, développement de l'information sur les journées d'appel de préparation à la défense et sur le service civil volontaire). 	<p>Evolution de la performance des élèves dans leur « métier d'élève ».</p> <p>Evolution des sanctions dans l'établissement.</p>

Renforcer la dimension européenne de la formation professionnelle

Objectifs	Actions	Indicateurs
→ Ouvrir l'établissement à l'Europe	<ul style="list-style-type: none">- Echanger des informations, communiquer avec des lycéens, des établissements via Internet.- Accueillir des enseignants et des élèves stagiaires dans l'établissement.- Etablir des accords d'appariement avec des établissements en Europe.	Nombre d'élèves concernés. Nombres de stagiaires accueillis. Nombre d'accords effectifs.
→ Favoriser le séjour d'élèves en Europe	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des conventions de stage pour les élèves avec des établissements ou des entreprises européennes.- Favoriser les déplacements d'enseignants.- Présenter des dispositifs communautaires de financement de stages de formation (Léonardo da Vinci).	Nombre de conventions de stages signées. Nombre de personnels engagés dans des échanges avec des partenaires européens.

Favoriser le développement des partenariats

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>→ Faciliter l'intervention de partenaires extérieurs afin d'instituer un partage de la responsabilité de la formation dans le respect des compétences de chacun</p>	<p>Le partenariat offre de nombreux moyens, en hommes, en finances, en structures ou en équipements qui peuvent concourir à la formation de l'élève de l'individu et du citoyen et venir compléter l'action menée par l'établissement ancré dans son environnement économique, social et culturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier, dans l'environnement local ou régional, les ressources partenariales susceptibles de contribuer à la réalisation de la politique éducative de l'établissement. - Mutualiser moyens et compétences pour mener des actions partenariales sur la base de protocoles ou de conventions. 	<p>Création d'un internat d'excellence.</p>
<p>→ Favoriser la communication interne et externe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les moyens modernes de communication et familiariser les élèves avec la pratique du <i>chat</i> et des blogs, avec les notions de propriété littéraire et de droit à l'image. - Encourager les affichages institutionnels et autres (panneaux réservés aux élèves, associations, etc....). - Communiquer avec les élèves et leurs familles. - Inciter à visiter le site informatique de l'établissement. - Effectuer un travail sur l'image de l'établissement : les forums et Portes ouvertes; la valorisation des expériences positives dans la ville et au-delà. 	<p>Nombre de publications.</p> <p>Qualité et nombre des informations sur le site informatique; nombre de personnes impliquées.</p> <p>Nombre de personnes et qualité impliquées dans les opérations de forums ou Portes ouvertes.</p>
<p>→ Encourager la participation des parents à la vie de l'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation aux élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration. - Encourager les parents à venir dans l'établissement : accueil des parents des nouveaux élèves, présentation de l'établissement et de son équipe éducative, remise personnalisée des bulletins trimestriels, séances d'information en relation avec les thématiques du CESC. - Inciter les parents à intervenir lors de réunions relatives à des thèmes culturels; pour la présentation de filières d'études ou des métiers. 	<p>Taux de participation aux élections.</p> <p>Nombre de sièges pourvus.</p> <p>Nombre et fréquence des réunions ou rencontres, nombre de participants.</p>

6. ELEMENTS D'EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

- La qualité d'un établissement s'évalue :
 - au climat dans les classes;
 - au niveau scolaire de ses élèves;
 - à la vigueur de ses structures de concertation;
 - à l'existence de réunions régulières et efficaces de délégués d'élèves;
 - à la fréquentation du CDI;
 - à l'autonomie dans l'usage des ressources documentaires;
 - à la diminution de l'absentéisme des élèves;
 - à la faible proportion des heures de cours non assurées;
 - au respect des personnes et du matériel;
 - etc....

- Les conditions de réussite de la vie scolaire dans un établissement nécessitent :
 - une équipe de direction dynamique, volontariste et surtout sans arrêt présente dans l'établissement, en particulier à la grille, au moment des entrées et des sorties;
 - une équipe vie scolaire en nombre suffisant et très motivée;
 - des enseignants à la fois partie prenante de la lutte contre la violence et en même temps soulagée par la présence et l'action de l'équipe de direction et de l'équipe de vie scolaire;
 - des agents associés, reconnus et concernés par la vie scolaire aussi bien dans l'entretien que dans l'administration et le gardiennage;
 - une collaboration étroite et positive avec les services de police tant pour une surveillance aux abords de l'établissement que pour des interventions à l'intérieur si nécessaire;
 - des dépôts de plainte systématiques en cas d'atteintes aux biens ou aux personnes;
 - des délégués d'élèves élus sur la base de véritables professions de foi, avec une formation approfondie et un rôle réellement actif dans la vie scolaire de l'établissement;
 - un règlement intérieur précis, progressif dans ses sanctions, très rigoureux dans son application et surtout compréhensible et connu de tous, élèves, enseignants, agents et familles;
 - un souci d'éducation à la citoyenneté par le biais de plusieurs disciplines et un projet d'éducation au droit avec des partenaires de la justice.

6.1. Effets attendus

Pour les élèves

- Socialisation :
 - Disparition progressive des manifestations de fuite face aux enseignants et aux apprentissages.
 - Diminution des dégradations du cadre de vie.
 - Apparition de comportements de respect et d'écoutes des adultes.
 - Meilleures capacités à verbaliser en cas de tension.

- Comportement des élèves vis à vis du travail :
 - Disparition progressive des problèmes de matériel oublié.
 - Réduction des difficultés de mise en activité.
 - Diminution du nombre de sanctions pour travail non fait.

- On appréciera l'attitude ou le comportement de l'élève par rapport aux exigences fixées :
 - Accepte ses difficultés sans pour autant démissionner.
 - Désire apprendre et manifeste de la curiosité.
 - Comprend et respecte les consignes.
 - S'organise, raisonne, travaille seul.
 - Développe des aptitudes à la recherche.
 - Mobilise les outils à sa disposition.
 - Est capable d'un effort soutenu.
 - Sait gérer son temps.
 - Mène un travail à son terme de façon ordonnée et soignée.
 - S'adapte et participe à la vie de groupe.
 - Ose prendre la parole.
 - Respecte les règles de vie de la classe et du lycée.
 - Prend des initiatives, a le sens des responsabilités.
 - Fait l'expérience de la réussite personnelle.
 - Découvre son propre potentiel et le met en œuvre.

Pour la vie scolaire

- Recul de l'absentéisme.
- Arrivées en classe plus calmes.
- Diminution des sanctions notamment des exclusions de cours.
- Acceptation des règles de vie collective.
- Relations plus détendues avec les adultes.

Pour les enseignants

- Pertinence, efficacité, implication des équipes.
- Mobilisation collective concertée et volontariste des équipes.
- Efficacité dans l'aide apportée aux élèves et cohérence dans les pratiques pédagogiques.
- Qualité de la relation qui s'instaure entre le professeur et les élèves : enseignant rassurant qui met en confiance, consignes de travail claires, travail en groupes, bonne ambiance de classe...
- Cohérence de l'équipe éducative dans l'application des dispositions du règlement intérieur.

Pour les familles

- Mettre une relation dynamique et cohérente sur le rôle du lycée professionnel.
- Rétablir le dialogue et la confiance entre la famille et l'établissement.
- Rechercher une autorité conjointe famille - lycée face aux jeunes.
- Valoriser l'image d'un établissement ouvert à des adolescents.